

La crèche de Béziers restera, malgré la victoire du préfet Pouëssel, bisque bisque rage !

écrit par Christine Tasin | 18 décembre 2017

La décision rendue ce jour est un véritable scandale, une honte...

<http://www.lagazettedemontpellier.fr/17647/beziers-la-justice-donne-48h-a-robert-menard-pour-retirer-sa-creche.html>

Honte sur l'une des âmes damnée de Macon, le préfet Pouëssel qui a osé (sur instruction de Collomb-Macron, dont on se rappelle qu'ils ont une obsession, la lutte contre les patriotes) saisir le tribunal administratif.

Honte sur le juge des référés qui ose, en toutes lettres, prétendre que la crèche n'aurait rien de culturel *'aucune circonstance particulière ne permet de reconnaître à ladite crèche un caractère culturel, artistique ou festif* ». Mais le ramadan à la Mairie de Paris, c'est culturel ?

Il est clair que cette décision est politique, diligentée depuis l'Elysée.. La preuve ?

Le juge ajoute que les propos tenus par le maire de Béziers lors du discours de l'inauguration de la crèche montrent que ce dernier « *manifeste clairement sa volonté de ne pas tenir compte des décisions de justice relatives à l'installation des crèches de Noël dans les bâtiments publics* ».

Robert Ménard n'est pas un soumis, Robert Ménard n'est pas un menteur. Il assume ses choix et le dit. Et pan sur la ville de Béziers et ses habitants.

Il devra payer 2000 euros par jour de retard.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/beziers-justice-ordonne-retrait-creche-menard-48-heures-1387293.html>

Particulièrement odieux. Une gifle envoyée à tous les Français qui voient leurs traditions, leur culture, leur civilisation piétinée pendant que Macron joue à François Premier à Chambord, médite de faire augmenter le coût de la viande et de nous submerger avec des Africains, clandestins qui plus est.

Les salauds ! Les ordures... la révolte gronde.

Mais le roseau plie mais ne rompt pas quand il s'appelle Ménard.

On l'oblige à enlever la crèche du hall de la Mairie ? Qu'à cela ne tienne, il va obtempérer.

Mais... Mais il va juste la déplacer, l'installer dans un bâtiment municipal voisin...

http://www.lepoint.fr/politique/la-justice-enjoint-robert-menard-de-retirer-la-creche-de-noel-de-l-hotel-de-ville-de-beziers-18-12-2017-2180943_20.php

On peut s'attendre à ce que le serviteur zélé de Macron-Collomb, après une énième coup de fil de Paris, dépose à nouveau une demande en référé d'interdiction... Et on peut s'attendre à ce que Ménard joue ce petit jeu jusqu'à Noël... Il s'est engagé à laisser la crèche jusqu'à Noël, quoi qu'il arrive, il la laissera.

Par ailleurs je suis persuadée que les Biterrois seraient prêts à se cotiser pour payer l'astreinte de 2000 euros par jour, il ne reste qu'une semaine, soit 14000 euros... Faisable, non ?

Ménard a été élu par 14687 électeurs... Un euro par électeur, possible, non ?

J'avoue que j'adorerais voir toute une ville se mobiliser pour

ses traditions, pour son maire, contre les anti-France...
J'adorerais !

Je croise les doigts pour que cela arrive, très vite, partout.
Parce qu'il y en a assez qu'ils n'aient peur que des musulmans
et fassent les quatre volontés de ces derniers.